



COMITE DE BASKET BALL DE MEURTHE ET MOSELLE

160 ter, avenue de Strasbourg – 54000 NANCY
Téléphone : 03 83 37 14 82 - Télécopie : 03 83 32 21 18
comite-basket54@wanadoo.fr

LE COIN DES ARBITRES

BAREMES APPLICABLES RENTREE 2011-2012

ZONE		Pour Une Rencontre		Pour Deux Rencontres	
		Montant	Par Equipe	Montant	Par Equipe
1	de 0 à 10 Kms	22€	11€	38€	09,5€
2	de 11 à 20 Kms	26€	13€	42€	10,5€
3	de 21 à 30 Kms	30€	15€	46€	11,5€
4	de 31 à 40 kms	34€	17€	50€	12,5€
5	de 41 à 50 Kms	38€	19€	54€	13,5€
6	de 51 à 60 Kms	42€	21€	58€	14,5€
7	de 61 à 70 Kms	46€	23€	62€	15,5€
8	de 71 à 80 Kms	50€	25€	66€	16,5€
9	de 81 à 90 Kms	54€	27€	70€	17,5€
10	de 91 à 100 Kms	58€	29€	74€	18,5€

- En cas de 3^e rencontre sur place, ajouter 32€ au montant pour une rencontre
- Pour les rencontres commençant à partir de 20 HEURES: Ajouter 10 €uros

POUR ETRE INSCRIT SUR LA FEUILLE DE MARQUE

LE JOUEUR(EUSE) ET L'ENTRAINEUR DOIVENT PRESENTER

- 1) LA LICENCE INFORMATIQUE DE LA SAISON EN COURS
- 2) SI ABSENCE DU CARTON DE LICENCE Il faut présenter :
BORDEREAU INFORMATIQUE DE DEPÔT DE LICENCE AVEC UNE PIECE D'IDENTITE (cas de joueur qualifié)
Ou UNIQUEMENT UNE PIECE D'IDENTITE (cas de licence manquante)
Passeport - Carte d'identité, professionnelle - Permis de conduire - Carte de scolarité -
Carte de séjour - Carte de transport

**SANS UNE DE CES PIECES, LE JOUEUR(EUSE) NE PEUT PAS ETRE INSCRIT
SUR LA FEUILLE DE MARQUE ET PARTICIPER A LA RENCONTRE**

La somme de 6 €uros versée à l'arbitre jeune par rencontre MP ou PM ou PF sera entièrement à la charge du club recevant.